

MESURES DISCIPLINAIRES

Si tu ne parviens pas à modifier ton comportement suite aux mesures éducatives, le personnel devra appliquer des mesures disciplinaires à ton égard. Quatre types de mesures disciplinaires peuvent être mises en place :

1. **La réparation** vise à ce que tu répares le tort ou les dommages causés de la façon la plus directe possible auprès de la personne lésée.
2. **La privation** consiste à suspendre temporairement certains privilèges, à te retirer une permission spéciale ou à restreindre l'utilisation du matériel ou des équipements.

** Toute privation des besoins essentiels tels que le sommeil, l'hygiène et la nourriture est interdite en tout temps et ne peut en aucun cas être considérée comme une mesure disciplinaire.*

1. **La confiscation des biens personnels** consiste à te retirer ou à t'interdire temporairement un de tes biens.
2. **Le retrait** consiste à te mettre temporairement à l'écart du groupe, dans un lieu d'où tu peux sortir de toi-même.

MESURES EXCEPTIONNELLES DE CONTRÔLE

Nous devons offrir un environnement sécuritaire pour tous les jeunes et les employés. Si tu adoptes des conduites dangereuses présentant un risque imminent de lésion pour toi ou pour les autres, une ou des mesures exceptionnelles de contrôle pourraient t'être imposées.

Les conduites dangereuses visées sont :

- L'agression physique
- L'automutilation
- L'autodestruction non intentionnelle
- La tentative de fugue et d'évasion

Trois types de mesures de contrôle peuvent être appliquées :

- **La contention**
- **L'isolement**
- **La fouille et la saisie**

TES DROITS

Lorsqu'il y a nécessité d'appliquer des mesures disciplinaires ou de contrôle, tes parents sont informés de la procédure rattachée aux mesures. La personne autorisée est aussi informée de ce que tu vis dans ton milieu de vie et des mesures dont tu auras été l'objet.

Nos interventions seront toujours menées en ayant comme préoccupation de respecter tes droits. Voici tes principaux droits :

- Le droit d'être informé
- Le droit de recevoir des services adéquats
- Le droit d'être accompagné
- Le droit d'avoir accès à ton dossier
- Le droit de participer à toute décision te concernant

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord dessert une population d'environ 95 000 habitants sur un territoire s'étendant de Tadoussac à Blanc-Sablon (près de 1 300 km de littoral), en passant par L'Île-d'Anticosti et les villes nordiques de Fermont et de Schefferville.

Le CISSS de la Côte-Nord est responsable de planifier, coordonner, organiser et offrir des services sociaux et de santé à l'ensemble de la population de la région. Il compte une cinquantaine d'installations et regroupe 3 600 employés.

Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Côte-Nord
635, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P1



Suivez-nous!

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 



RÈGLES INTERNES

Mesures éducatives, disciplinaires et de contrôle

DIRECTION DU PROGRAMME JEUNESSE
VOLET RÉADAPTATION

Québec 

juin - 2017

Il nous fait plaisir de t'accueillir dans ton nouveau milieu de vie.

Nous t'accompagnons pour te permettre d'acquérir les outils pour surmonter les difficultés que toi et ta famille rencontrez.

Nous avons également comme attentes que tu aies des comportements sécuritaires.

Des règles internes ont été établies et leur respect nous est essentiel. Ce dépliant est pour toi afin de te les présenter.

Bon séjour parmi nous!

LES RÈGLES INTERNES

POURQUOI DES RÈGLES INTERNES?

Les règles internes sont des règles de conduite qui te guideront et t'aideront à développer ta capacité à te comporter de façon autonome et responsable. Elles visent également à assurer ta protection et celle des autres, à assurer ton cheminement personnel et à développer tes habiletés sociales. Ces règles font partie du code de vie de l'unité où tu es hébergé. Elles sont basées sur les valeurs de respect de soi, de respect des autres et de respect de l'environnement.

QUELLES SONT LES VALEURS DU CENTRE DE RÉADAPTATION?

Le respect de soi

C'est la façon dont tu te traites, dont tu prends soin de toi à partir de tes habitudes de vie. On s'attend à ce que :

- * Tu te laves quotidiennement
- * Tu prends soin de tes vêtements et de tes effets personnels
- * Tu te préoccupes de ta santé en terme de prévention et de traitement
- * Tu aies un habillement adéquat, propre selon les circonstances et les activités

Le respect des autres

C'est accepter que chacun est unique et différent. On s'attend à ce que :

- * Tu respectes l'autre dans ton langage
- * Tu respectes l'intimité, l'environnement et le bien-être des autres
- * Tu respectes l'autre physiquement
- * Tu respectes la propriété d'autrui
- * Tu respectes le travail des personnes qui t'entourent (cuisine, entretien)
- * Tu respectes les cheminements des autres
- * Tu n'incites pas les autres à contrevenir aux règlements

Le respect de l'environnement

C'est de prendre soin de ton milieu de vie, du matériel et aussi de tes effets personnels. On s'attend à ce que :

- * Tu gardes ta chambre propre et en ordre
- * Tu utilises les lieux communs d'une façon adéquate et que tu collabores à la propreté des lieux
- * Tu utilises adéquatement et tu respectes le matériel mis à ta disposition
- * Tu utilises avec civisme les biens et les services de la communauté (école, voisinage)

LES DIFFÉRENTES MESURES EN CENTRE DE RÉADAPTATION

Ici, toute une équipe travaille avec toi et pour toi. Le document « *Ton séjour en centre de réadaptation* » te présente brièvement leurs rôles respectifs auprès de toi. Au quotidien, les éducateurs interviendront auprès de toi afin de permettre à chacun d'atteindre ses objectifs de réadaptation et aussi pour maintenir un climat de groupe sain. Pour ce faire, ils ont recours à divers niveaux de mesure, selon ce que chaque situation requiert. Ces niveaux sont illustrés dans les cercles plus bas.

VÉCU ÉDUCATIF PARTAGÉ, MESURES ÉDUCATIVES PROPOSÉES ET IMPOSÉES

Si tu contreviens au code de vie de ton unité ou que tu ne respectes pas les règles internes, les éducateurs appliqueront d'abord des mesures éducatives visant à faire un lien entre ta conduite et ses répercussions. Si tu es réceptif, tu pourras même suggérer toi-même les mesures à appliquer et l'éducateur jugera si elles sont adéquates.

Si tu as besoin de davantage de support, l'éducateur te proposera des mesures et vous pourrez convenir ensemble de la meilleure façon de régler la situation.

À ce moment, si tu ne modifies pas ton comportement l'éducateur devra t'imposer des mesures adaptées à la situation.

Vécu éducatif
partagé entre
le jeune et
l'éducateur

Mesures
éducatives
proposées par
le jeune

Mesures
éducatives
proposées par
l'éducateur

Mesures
éducatives
imposées par
l'éducateur

Mesures
discipli-
naires

Mesures exceptionnelles
de contrôle